

Réf: Dossier 329378

Avis de constitution

SOCIETE « AEROGYM SARL »

Siège ABIDJAN ABOBO SOGEFIHA A COTE DU
COLLEGE FUSOS COURS SOCIAUX D'ABOBO, Lot 224, Ilot
25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AEROGYM SARL »

Objet : SALLE DE SPORT, MISE EN FORME, REEDUCTION FONCTIONNELLE, CONSEIL NUTRITION.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO SOGEFIHA A COTE DU COLLEGE FUSOS COURS SOCIAUX D'ABOBO, Lot 224, Ilot 25

Dirigeant(s) M TRAORE ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06642 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46064/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

